



# LE SABLIER

## GUIDE PUBLICITAIRE

# LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL  
DE L'ADGMQ

Fondée en 1935, l'ADGMQ est constituée exclusivement de directeurs généraux, de directeurs généraux adjoints, de directeurs d'arrondissement et de directeurs d'arrondissement adjoints. L'Association favorise le perfectionnement des connaissances de ses membres dans une perspective d'amélioration de la gestion municipale au Québec. Elle encourage l'échange d'information et la coopération entre ses membres et les autres associations ou organismes. De plus, l'ADGMQ assure une représentation efficace auprès des instances gouvernementales et municipales.

Le magazine *Le Sablier* favorise le partage de renseignements primordiaux à la saine gestion d'une municipalité et le développement d'un lien d'appartenance des membres à l'Association et à la profession.

## LECTORAT

**± 70 %**

des exemplaires sont envoyés  
à des municipalités et à des  
bibliothèques municipales

**± 20 %**

des exemplaires sont envoyés  
à des associations, des regroupements  
et des entreprises

**± 10 %**

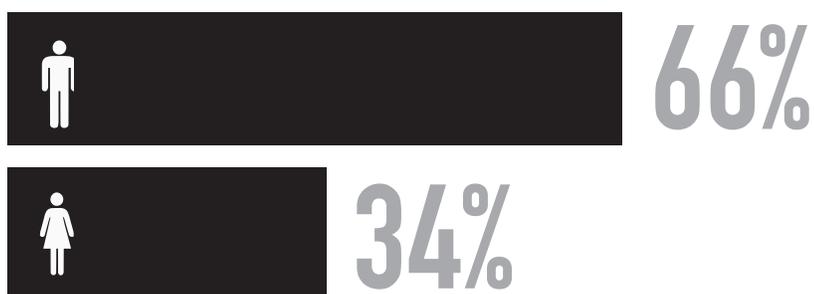
exemplaires sont envoyés à des  
établissements d'enseignement et des  
ministères et organismes provinciaux

**TIRAGE :  
ENVIRON 1250 EXEMPLAIRES**

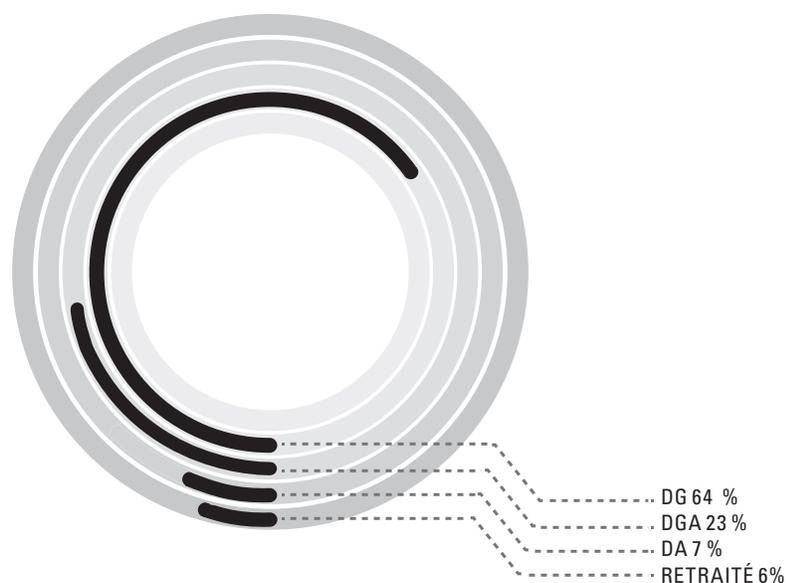
## LE PROFIL DES MEMBRES DE L'ADGMQ

Le profil des membres de l'ADGMQ a été établi à partir des renseignements disponibles dans la liste des membres de l'Association.

### PROPORTION HOMMES/FEMMES\*



### RÉPARTITION SELON LE TITRE\*



L'ADGMQ ne comptait dans ses rangs aucun directeur d'arrondissement adjoint en 2023.

\* Données extraites de la base de données de l'ADGMQ à la fin de l'année 2023.

# LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL  
DE L'ADGMQ

## POPULATION REPRÉSENTÉE PAR LES MEMBRES

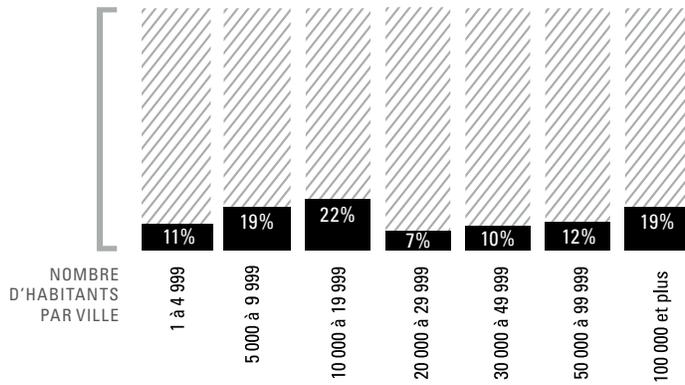
ENVIRON 85 %  
DE LA POPULATION  
DU QUÉBEC EST REPRÉSENTÉE  
PAR LES MEMBRES  
DE L'ADGMQ\*

+/-  
**85 %**

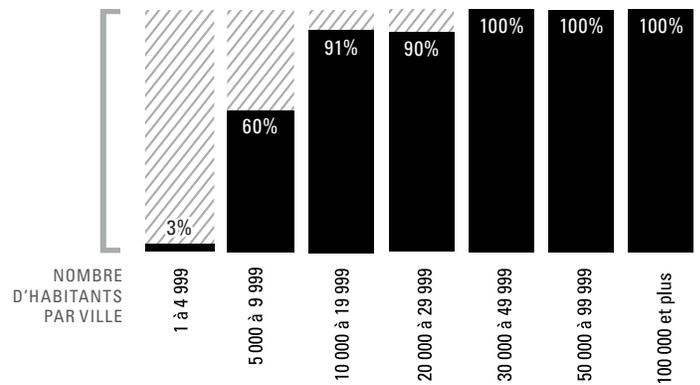
\* Données extraites de la base de données de l'ADGMO à la fin de l'année 2023.

## TAILLE DES VILLES MEMBRES

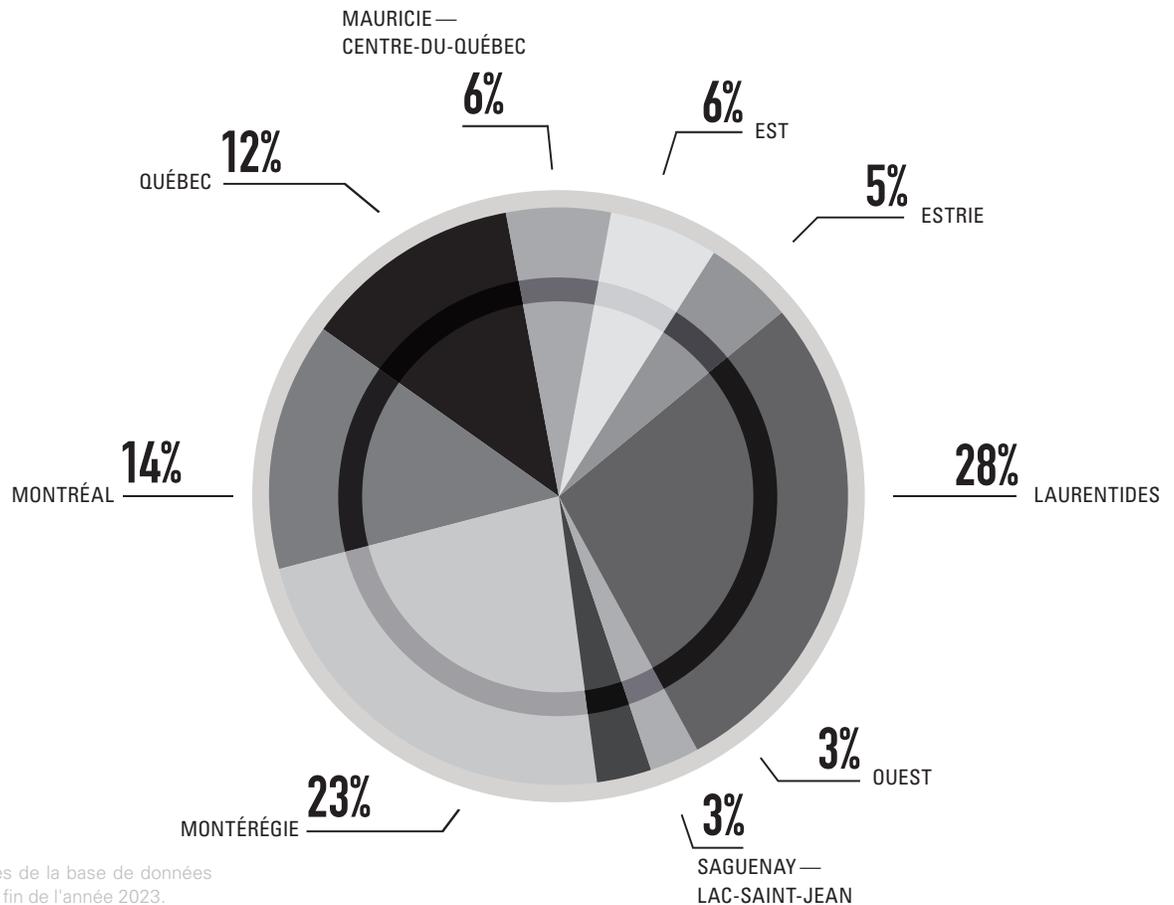
COMPOSITION DU MEMBERSHIP\*



PART DU MARCHÉ\*



PROPORTION DES CONFÉRENCES\*



\* Données extraites de la base de données de l'ADGMQ à la fin de l'année 2023.

# LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL  
DE L'ADGMQ

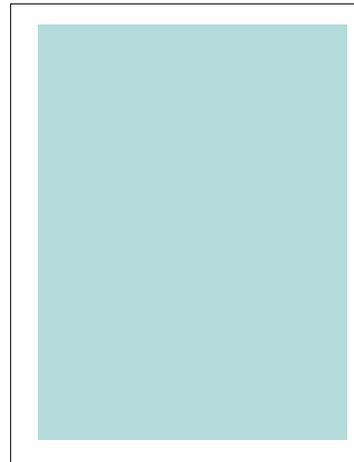
## FORMATS PUBLICITAIRES



**1/4 PAGE**

Format : 7,4" X 2,4"

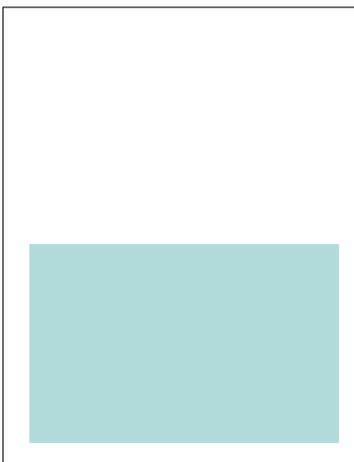
Prix : 495 \$



**1 PAGE** (sans marge perdue)

Format : 7,4" X 9,8"

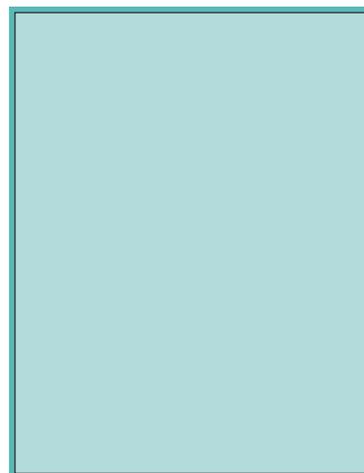
Prix : 1540 \$



**1/2 PAGE**

Format : 7,4" X 4,9"

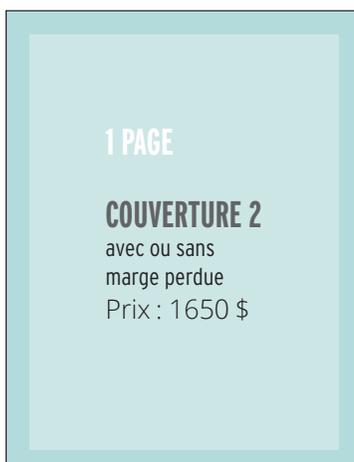
Prix : 900 \$



**1 PAGE** (avec marge perdue)

Format : 8,5" X 11"  
(+ 0,125" chaque côté)

Prix : 1540 \$



**1 PAGE**

**COUVERTURE 2**

avec ou sans  
marge perdue

Prix : 1650 \$



**1 PAGE**

**COUVERTURE 3**

avec ou sans  
marge perdue

Prix : 1650 \$

## CALENDRIER

**Parution :** mai et décembre

**Tirage :** environ 1250 exemplaires

### POUR MAI :

**Début de la période de réservation  
d'un espace publicitaire :**

fin janvier

**Date de tombée approximative :**

fin février

### POUR DÉCEMBRE :

**Début de la période de réservation  
d'un espace publicitaire :**

début septembre

**Date de tombée approximative :**

début octobre

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

**Format final du magazine :** 8,5" x 11"

Les publicités doivent être fournies en format PDF.

### Matériel requis :

- Toutes les images doivent être en formats .eps ou .tif en CMJN (*process*), à 300 dpi et à 100 %.
- Aucun document en RGB.
- Les couleurs Pantone employées devront être converties en profil colorimétrique CMJN (*process*).

## ENCARTAGE

L'encartage de documents est possible au tarif de 1000 \$, et ce, sous certaines conditions et après validation du contenu.

# LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL  
DE L'ADGMQ

## PUBLIREPORTAGE

**Format :** 2 pages 8,5" x 11"

**Tarif :** 2000 \$

**Format :** 3 pages 8,5" x 11"

**Tarif :** 2500 \$

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### TEXTE

#### Matériel requis et consignes :

- Le publireportage, une fois rédigé par l'annonceur, sera mis en forme par l'éditeur lui-même, et ce, afin que le visuel de l'annonceur respecte parfaitement celui du magazine.
- Ce reportage doit contenir un maximum de 700 mots et de 6300 caractères, espaces compris.
- Le nom du ou des rédacteurs (maximum de deux personnes) et la fonction de ceux-ci doivent être inscrits dans le document.
- Des photos et des illustrations de haute résolution et de bonne qualité au choix de l'annonceur peuvent être intégrées dans un publireportage.
- L'ADGMQ se réserve le droit de modifier le texte dans le but de corriger les erreurs de langue sans toutefois en changer le sens.

### PHOTOS, ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES

#### Matériel requis et consignes :

- Toutes les images doivent être en formats .eps ou .tif convertis en CMJN (*process*), à 300 dpi et à un minimum de 100 % du format de l'utilisation.
- Aucun document en RGB.
- Assurez-vous de joindre toutes les polices de caractères à votre document, ou de les convertir en « outline » dans le cas d'un document illustrator.
- Les fichiers .pdf doivent être sauvegardés en haute résolution à 300 dpi.
- Les couleurs Pantone employées devront être converties en profil colorimétrique CMJN (*process*).

## LES CONDITIONS

- Les publiereportages devront être acceptés par l'Association et satisfaire les exigences de l'imprimeur.
- Des frais de 15 % sont à prévoir dans une éventualité où la date de tombée ne serait pas respectée.
- L'ADGMQ se réserve le droit de réviser les tarifs des espaces publicitaires sur préavis de 30 jours. Tous les contrats sont acceptés avec cette réserve.
- Le contrat publicitaire doit être signé par l'annonceur ou son représentant.
- Les coûts de production du matériel publicitaire sont aux frais de l'annonceur.
- L'ADGMQ se réserve le droit de refuser toute publicité dont la qualité technique ou le contenu ne serait pas conforme à sa politique éditoriale.
- Seuls l'annonceur et son agence sont responsables du contenu de la publicité.
- L'annulation de la réservation d'un espace publicitaire n'est pas possible.

## INFORMATION, RÉSERVATION ET ENVOI DU MATÉRIEL

### **Katherine Marois**

Chargée de projet aux communications

418 660-7591

katherine.marois@adgmq.qc.ca

Les documents envoyés par courriel ne doivent pas dépasser 8 Mo d'information. Sinon, veuillez utiliser un site de transfert de données tel wetransfer.com

